

PREFECTURE DE POLICE

CABINET DU PREFET
CELLULE POLICE

Mission Synthèse Analyse Prospective et
Coopération Policière

Nos réf. : 15018451

Maître Éric MORAIN

Selarl Carbonnier Lamaze et Rasle et associés

8 rue Bayard

75008 PARIS

Paris, le 29 DEC. 2015

Maître,

Par courrier du 2 décembre 2015, vous avez appelé mon attention sur la fermeture aux personnes non habilitées de l'entrée du bâtiment qui abrite la police judiciaire, situé au 36 quai des Orfèvres.

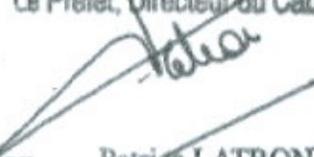
Pleinement conscient des changements qu'impliquent cette mesure d'organisation interne, je puis par la présente vous confirmer que cette modalité est motivée par des nécessités impérieuses de sécurité, liées notamment à l'application des dispositions du plan Vigipirate. Elle a fait préalablement d'objet d'une concertation avec Mme la Première présidente de la Cour d'appel et M. le Président du tribunal de grande instance de Paris.

Depuis le 1^{er} décembre 2015, l'entrée des avocats comme pour les magistrats et fonctionnaires munis de badges, se fait par l'accès le plus proche situé au 34 quai des Orfèvres.

J'ajoute également que le commandement militaire s'est engagé à améliorer la fluidité de la circulation à l'entrée réservée aux professionnels située au 4 boulevard du Palais.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Préfet de Police
Pour le Préfet de Police
Le Préfet, Directeur du Cabinet


Patrice LATRON

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE - 9, boulevard du Palais - 75195 PARIS CEDEX 04 - Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73
Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr> - mél : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr